

CASSER LE STATUT DU PERSONNEL POUR FAIRE DES AGENTS UNE VARIABLE D'AJUSTEMENT DANS LA JUNGLE DE LA CONCURRENCE...

C'EST NON !

La RATP fait face à de grands enjeux d'avenir, ceux de notre temps appellent à renforcer notre service public et non à le livrer en pâture à des marchés financiers dont l'intérêt ne réside que dans la captation de richesses, l'atteinte d'objectifs financiers de rentabilité, en totale opposition avec le sens et les valeurs du service public dont la rentabilité sociale et environnementale prévalent sur toute autre considération.

La force première de la RATP réside dans les femmes et les hommes qui, chaque jour et à toutes heures du jour et de la nuit, œuvrent pour le service public, subissant des contraintes particulières. C'est dans ce cadre et pour pallier ces sujétions qu'un certain nombre de dispositions et d'accords ont été mis en place permettant une légitime compensation. C'est le cas du statut du personnel de la RATP.

13.03.2018

CONTRAIREMENT À CERTAINES IDÉES REÇUES,

LE STATUT DU PERSONNEL n'a pas été mis en place pour compenser les contraintes liées au service public, il est l'outil qui permet sa pleine réalisation :

- **En mettant en place un régime spécial**, le statut permet aux agents d'être mieux soignés tout au long de leur carrière et cela a des impacts positifs importants et durables aussi sur le présentisme.
- **En garantissant l'emploi**, le statut permet à chacune et chacun de pouvoir construire sa vie, dégagé des soucis et des incidences néfastes de la précarité sociale telles que vécues par des millions de salariés en France. Cela participe à l'attachement des agents à l'entreprise publique.
- **Il constitue un socle social de haut niveau** qui devrait inspirer le législateur s'il ne veut pas faire du dumping social et donc de la régression sociale l'objectif de l'ouverture à la concurrence des réseaux de la RATP.

RÉSISTER AU DOGME DE

L'OUVERTURE À LA CONCURRENCE ...

La question posée aujourd'hui n'est pas seulement celle de l'avenir de la SNCF, de la RATP ou d'autres entreprises publiques en tant que telles, mais celle de l'avenir du service public au regard des besoins de notre époque, des enjeux de notre temps et de notre conception de la société.

A terme, la RATP aura à subir les mêmes attaques, les mêmes remises en cause, la même tentative de stigmatisation d'un service public qui, pourtant, a fait depuis sa création, la démonstration de son efficacité sociale, économique et environnementale.

**Attention, ce qui prévaudra pour l'avenir de la SNCF sera
similaire à ce qui construira l'avenir de la RATP !**

JEUDI

**22
MARS**

GREVE ET MANIFESTATION

**RÉPLIQUONS AVEC LUCIDITÉ ET DÉTERMINATION CONTRE
LES ATTAQUES RÉPÉTÉES SUR NOTRE STATUT !**

**DÉFENDONS ET RENFORÇONS UN GRAND SERVICE PUBLIC
AU SERVICE DE ET ACCESSIBLE À TOUS !**

POUR RAPPEL,
UN PEU D'HISTOIRE...

Le Service Public est né, dès l'après-guerre, d'une volonté politique, d'une conception et d'une exigence de dégager des grands secteurs de l'économie de la seule « loi du marché » et de la financiarisation des secteurs vitaux d'un point de vue social, économique et stratégique pour le pays. Il en a été ainsi pour ce qui est des transports collectifs en région parisienne comme des secteurs de l'énergie, des télécommunications, etc ...

Ce sont ces services publics, dont la RATP, qui, ne s'inscrivant pas dans un mode de gestion à double objectifs de rentabilité financière et de rémunération d'actionnaires, ont pu développer des activités sur le long terme et mettre en œuvre de hauts niveaux d'investissements, notamment dans les infrastructures.

Ainsi, et tout au long de leur histoire, ils ont participé et participent encore aujourd'hui à l'aménagement du territoire, à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales, à assurer une proximité, une accessibilité répondant aux besoins exponentiels des populations et participent de manière forte à l'exigence environnementale.

Après la privatisation d'Air France, de France Télécom, d'EDF et de bien d'autres, c'est la SNCF qui est aujourd'hui dans le collimateur des tenants du libéralisme économique, demain la RATP ■■■

**Le 22 mars prochain,
la CGT-RATP a décidé d'appeler les
salariés de la RATP à cesser le travail,
à faire grève et à participer à la
manifestation à Paris.**

Notre appel à la mobilisation s'inscrit dans notre refus de voir remettre en cause le service public dans ses missions, notre dénonciation d'un changement de statut des EPIC au profit de formes juridiques qui permettront à court ou moyen terme d'ouvrir le capital de ces dernières et de privatiser les grandes entreprises publiques nationales que sont la SNCF et la RATP.

Le 22 mars prochain, nous appelons aussi les salariés de la RATP à exprimer leur mécontentement sur les questions propres à l'entreprise, tels la modération salariale subie, cette année encore, le gel de la valeur du point, l'abaissement des congés « soins enfants », la mise en place d'une journée de carence en cas d'arrêt maladie, l'augmentation de la CSG...

Autant de mauvais coups qui, s'ajoutant à la suppression de centaines de postes et à la dégradation des conditions de travail qu'elle provoque, créent mécontentement social et aspiration à voir mettre en place, à la RATP, une autre politique.

un préavis de grève
couvrant l'ensemble
des services
et des catégories
a été déposé,
du mercredi 21 mars à 21h00
au vendredi 23 mars à 8h00

disponible sur
www.cgt-ratp.fr
&
[facebook/cgtratp](https://facebook.com/cgtratp)

